

REUNION DU 11 DÉCEMBRE 2015

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 11 décembre 2015
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

PRESENTS : MM. MM. BOUQUIN Jean-Jacques, LABBE Marie-Laure, PERRUCHE Jean-Marc, MÉNAGER Jean-Philippe, ORLAND Martine, BERRUÉ Laure, DE DREUZY Philippe, LAMBERT Laurent, RECOLÉ Catherine, AZAMBOURG Patricia, MARTIN Muriel.

ABSENTS EXCUSÉS : MM Francis GARRIDO, Patrick COUTAND, GILLET Jean-Luc

Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur BOUQUIN
Monsieur GARRIDO a donné pouvoir à Madame AZAMBOURG
Monsieur COUTAND a donné pouvoir à Monsieur MÉNAGER

Madame MARTIN est arrivée trop tard pour prendre part aux délibérations

La séance débute avec l'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 30 octobre 2015.

Au cours de sa séance, le Conseil :

APPROUVE à l'unanimité le choix de l'entreprise SAUR pour la mise en place d'un plan d'épandage pour les boues de curage de la station d'épuration. Le montant de ces études est de 4 554 € HT soit 5 464, 80 € TTC et sera réparti sur les exercices 2016 et 2017 du budget assainissement ;

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter le Département du Loiret pour aider au financement des travaux de rénovation et mise en conformité en matière d'accessibilité à l'Auberge de Villechaume. Ces investissements représentent un coût estimé à 48 372,30 € HT et pourraient bénéficier d'une subvention maximum à hauteur de 50% ;

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter la DETR 2016 pour aider au financement des travaux de mise en accessibilité de l'Auberge de Villechaume, la salle polyvalente et l'Agence Postale Communale. Ces investissements représentent un coût estimé à 19 592,22 € HT et pourraient bénéficier d'une subvention comprise entre 25 et 50% ;

EMET un avis favorable à l'unanimité au projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) que le préfet a transmis pour avis le 16 octobre 2015, et qui propose que notre Communauté de communes soit élargie à la commune de Jouy-le-Potier ;

EMET un avis favorable à l'unanimité pour la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud ;

DECIDE à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION la reconduction du versement de l'indemnité de conseil au Receveur municipal de la Ferté Saint Aubin au taux de 100 %, compte tenu des dépenses budgétaires de la commune ;

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2016 les dépenses d'investissement suivantes :

- ✓ l'étude de faisabilité du projet de construction de bâtiments scolaires et périscolaire pour un montant de 1 500 € HT soit 1 800 € TTC
- ✓ Eclairages publics sur le chemin d'accès au domaine de Villechaume pour un montant de 1 305 € HT soit 1 566 € TTC
- ✓ Travaux de rénovation et mise en conformité en matière d'accessibilité à l'Auberge de Villechaume pour un montant de 48 372, 30 € HT soit 58 046, 76 € TTC

AUTORISE à 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS Monsieur le Maire à signer avec Madame Véronique MULLER pour l'étude de faisabilité du projet de construction de bâtiments scolaires et périscolaires pour un montant de 1 500 € HT soit 1 800 € TTC ;

APPROUVE à l'unanimité la décision modificative au budget communal 2015 au chapitre 012 charges de personnel ;

DECIDE à l'unanimité d'adopter les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente applicables au 1^{er} janvier 2016 ;

Monsieur le Maire présente les devis reçu des Animateurs/DJ pour l'animation musicale du bal du 13 juillet 2016. Le moins disant est celui de LD/TD.org. situé à St Jean de Braye pour un montant de 450 € TTC. A la suite de quoi, Madame MARTIN demande s'il est judicieux de maintenir le bal annuel du 13 juillet dans sa forme actuelle et propose de contacter les commerçants et Présidents d'associations de Sennely afin d'envisager la mise en place d'un buffet ou repas rapide qui serait vendu. Cela permettrait d'offrir un moment de convivialité avant la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

La présentation des vœux de la municipalité aura lieu le samedi 09 janvier 2016 à 17h30 à la salle polyvalente

L'inauguration de la mairie aura lieu le 14 janvier 2016 à 16h

Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu le:

- ✓ vendredi 26 février 2016
- ✓ vendredi 18 mars 2016